Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 36 (1972) **Heft:** 143-144

Artikel: Remarques sur l'étymologie du français aune

Autor: Remacle, Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399519

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REMARQUES SUR L'ÉTYMOLOGIE DU FRANÇAIS *AUNE*

Personne n'avait probablement jamais mis en doute l'équation « lat. alnus = fr. aune » avant l'article célèbre de J. Jud, en 1908, dans l'Archiv für das Studium der neueren Sprachen 121, 76 sv. Depuis lors, les esprits sont partagés : alnus a gardé la faveur de certains étymologistes ; le francique *alira a été adopté par W. von Wartburg ¹. Si je me permets d'aborder cette question étymologique, ce n'est pas pour la traiter à fond, mais simplement pour formuler à son sujet quelques modestes remarques ².

Jud avait fait converger sur le problème de *aune* des lumières venues de foyers divers : étude de la « chose » (espèces d'aunes) ; répartition spatiale des dénominations (d'après l'ALF) ; données toponymiques ; éléments tirés de l'histoire ; comparaison avec d'autres noms d'arbres... Mais le facteur déterminant était d'ordre géographique : Jud observait et mettait en lumière une opposition frappante entre le nord de la Gaule romane (jusqu'à une ligne Loire-Vosges) où 「aune a succédé au type celtique 「verne , et le Midi qui a conservé 「verne et où 「aune fait complètement défaut, non seulement dans les dialectes modernes explorés par l'ALF, mais même dans la toponymie.

Comment, dans de telles conditions, imaginer que 「aune puisse venir du latin? C'est pourquoi Jud allait chercher en francique un *alira, qui, après un croisement avec lat. fraxinus, *cassinus..., avait pu donner *alinus et aune.

Minutieusement construite, éblouissante de virtuosité, la démonstration de Jud n'a pourtant pas convaincu tout le monde. Meyer-Lübke, *REW*, 3^e édit., 1935, n° 376, trouvait *alira inutile (unnötig) et considérait qu'il n'était pas formellement irréprochable (formell nicht unbedenklich). Gamill-

2. Pour la bibliographie, cf. FEW 15/1, 15 b.

^{1.} Wartburg avait assisté, à l'université de Zurich, à la leçon inaugurale de Jud, qui portait sur aune, et il avait été convaincu : cf. Rev. de ling. rom. 35 (1971), 305.

scheg, Z. für roman. Philol. 43 (1923), 523 (c. r. du FEW), déclarait que l'explication de aune par *alira était l'étymologie la plus malheureuse (die unglücklichste) que Jud eût jamais donnée. Dauzat s'en est toujours tenu à alnus (on verra plus loin que ses continuateurs, J. Dubois et H. Mitterand, ont adopté alnus, puis *alira)...

Le choix proposé par Jud était en somme le suivant :

- d'une part, un latin *alnus*, étymon parfait au point de vue phonétique et au point de vue sémantique;
- d'autre part, un francique *alira, mot d'emprunt reconstitué, étymon satisfaisant pour le sens, mais qui ne pouvait aboutir à aune qu'au prix d'une contamination, possible sans doute, mais hypothétique.

Pour préférer le second étymon au premier, il faut, avouons-le, y être poussé par une raison vraiment contraignante. Cette raison, nous la connaissons : c'est le critère géographique, c'est-à-dire l'isolement du type 「aune」 dans le nord de la Gaule. Mais que vaut ce critère ? On peut aujourd'hui, semble-t-il, le considérer comme sans valeur.

Dans son compte rendu de la Zeitschrift, Gamillscheg rappelait que Wartburg lui-même, FEW I, 80 b, notait (sans ajouter aucun commentaire), que l'aire alveus 'auge', dans le nord de la France, était « complètement isolée » : « Pourquoi faut-il donc, poursuivait Gamillscheg, que aune soit venu du nord ? N'a-t-il pu être apporté par les colons italiques et se répandre sur l'aire de l'ancien verna ? Quelle raison avons-nous d'admettre que la romanisation du nord de la France s'est opérée par vagues (wellenförmig) à partir du sud ? »

On connaît des cas semblables à celui d'alveus. En voici deux qui concernent la Wallonie : le verbe sèmî, sin.mî, chumî... 'aiguiser 'se localise dans l'extrême nord-est de la Gaule, il est inconnu du reste de la Romania, et on n'hésite pas à le faire dériver du lat. samiare 'polir, aiguiser' (cf. A. Henry, Dialectes belgo-romans 14, 1957, 68-116; FEW 11, 138); le substantif wallon clon 'os saillant du bassin des bovidés 'n'occupe plus aujourd'hui que quelques villages des Hautes-Fagnes, à la lisière du domaine germanique, et on le rattache sans aucune arrière-pensée au lat. clūnis (cf. FEW 2, 801). Le second exemple représente un cas extrême, celui d'un terme latin confiné dans une toute petite zone marginale; il est d'autant plus remarquable de constater que personne ne songe, dans de telles conditions, à suspecter l'étymologie latine.

Gamillscheg parlait du mode de romanisation. A. Henry, qui a rencontré le problème en étudiant samiare, montre que ce mot appartenait au sermo

militaris et il considère que son implantation dans le nord-est de la Gaule est en rapport avec l'existence des grandes chaussées romaines d'intérêt stratégique qui traversaient le pays de Cologne à la Mer du Nord. On peut imaginer que les soldats romains, qui ont apporté avec eux le verbe samiare, étaient montés d'Italie sans passer par la Provence. Du reste, dans l'historique du FEW I, 67 b *alira, où il démontrait, après Jud, que 「aune」 ne pouvait venir du sud, Wartburg insérait cette curieuse restriction : « On pourrait tout au plus penser que alnus est passé du rhétique dans la France du nord, comme tant d'autres mots latins »...

Le critère géographique n'imposait nullement, à mon sens, de renoncer à *alnus*. Des étymologistes éminents ne se sont pas laissé impressionner par l'argument : il me semble qu'ils ont eu raison.

On peut se demander, d'ailleurs, si, dans le Midi, le type [aune] manque aussi complètement qu'on l'a dit. Le FEW 1, 67, n. 2, cite un toponyme auneri du Dauphiné septentrional, où Devaux voyait une 「aun-ière」, un bois d'aunes, et un autre toponyme Onay, du département de la Drôme, que Skok identifiait avec *aln-ētum. Wartburg rejette les deux explications à cause de « l'absence irréfutable de aune dans le sud de la France ». M. Pfister, qui a rédigé l'article *alisa du FEW 15/1, revient sur ce point, p. 16 a, n. 8, et il songe à voir alnus dans les deux toponymes en question, comme aussi dans les formes de l'ancien franco-provençal ausnei et aunei que recèlent des manuscrits de Girart de Roussillon. Il convient d'ajouter que le dialectologue wallon Jules Feller, qui persistait « à considérer aune comme le représentant du latin alnus », appuyait notamment son opinion, dans le Bull. Top. et Dial. 7 (1933), 50-51, sur l'argument suivant : « ... alnus ne semble pas si inconnu dans le Midi roman qu'il faille conclure pour ce mot à un manque de continuité complet entre le Midi et le Nord ». Et, après avoir cité des formes de l'Italie septentrionale, il ajoutait : « En France, Raynouard inscrit comme ancien-provençal aunei; Devaux comme ancien-dauphinois auneri [cf. supra]; Lévy donne arn, qui est aln contaminé par verno. Du Cange avait aussi noté dans un document arlésien une forme arnus, croisement de alnus et de vernos. Rolland (XI, 35) inscrit aoun à Cheylade (Cantal), ol à Gourdon (Lot), oln à Montbéliard (Doubs). De nouvelles enquêtes feraient certainement découvrir d'autres témoins.»

Sans doute conviendrait-il d'approfondir les recherches, particulièrement du côté de la toponymie méridionale. Mais je laisserai cette tâche à de plus

compétents. Malgré leur pauvreté, les données rassemblées par J. Feller, dont la plupart semblent dignes de confiance, étaient déjà de nature à diminuer la portée du critère géographique de Jud. Si on en avait tenu compte, *alira n'aurait peut-être pas connù sa longue et brillante carrière. Adopté par Wartburg, l'étymon francique est entré dans le FEW et il a profité de l'autorité du grand savant et du prestige de l'œuvre. Il a pénétré aussi, dès 1932, dans le Bloch-Wartburg, ici plus timidement, à vrai dire : « Étymologie douteuse », dit-on ; on invoque ensuite le critère géographique qui conduit au fq. *alira, et l'on observe pour terminer : « toutefois l'adaptation de *alira en *alinus d'après fraxinus 'frêne 'qu'on est amené à supposer est difficile à admettre ». A la suite des remaniements opérés par Wartburg après la disparition de Bloch, la notice affiche, dès la 2^e édition (1950), une certitude à peu près sans réserve : « ... aune ne peut guère venir ... du lat. alnus ... Aune représente le francique *alira »; de même dans la 3e et la 4e édition (1960 et 1964), et encore dans la 5e (1968; voir ci-après). Le type germanique a obtenu aussi la préférence de Jacqueline Picoche, Nouveau dict. étym. du trançais, 1971, p. 39, qui s'exprime comme suit : « [AUNE ou Aulne] peut provenir soit du latin alnus, hypothèse la plus facile au point de vue phonétique, soit du francique *alira (\rightarrow Erle), altéré en *alinus, peut-être d'après fraxinus 'frêne', hypothèse la plus vraisemblable pour des raisons géographiques et chronologiques. » Quant à J. Dubois et H. Mitterand, continuateurs de Dauzat, ils ont opéré un virement inattendu du latin au francique : dans le Nouveau dictionnaire étymologique et historique de 1964, ils gardaient le lat. alnus de Dauzat ; dans la 2º édition revue et corrigée de 1971, ils optent pour *alira (avec -r-); comme l'ouvrage est devenu le «Larousse étymologique», avec une présentation de livre de poche, on ne peut douter que l'étymon lancé par Jud va connaître une diffusion considérable.

Bien entendu, l'explication de Jud a subi avec le temps des modifications importantes.

La forme germanique de départ a été améliorée : à la suite de l'article de Th. Frings dans *Etymologica*, 1958, p. 238-259, *alira a été remplacé dans le *FEW* 15/1, 14-15, par *alisa, parce que la Westphalie, la Basse Rhénanie et les Pays-Bas, d'où provenaient les Francs, connaissent seulement des formes qui remontent à *alis ou *alisa; et il se présente à côté de *alisa dans le Bloch-Wartburg, 5e édit. (1968), où on lit : « Aune représente le francique *alisa ou *alira, cf. néerl. els... ».

D'autre part, Frings a admis que *alnus* avait vécu en Gaule du nord. C'est là une concession capitale. Il est vrai qu'elle n'a pas simplifié les choses. Voici ce que dit Frings, *Etymologica*, p. 257-8:

« Les Italiques, en Gaule et sur le Rhin, ont certainement employé alnus. Mais alnus ne s'est pas installé dans le sud, où se maintint le gallo-celtique verna. Dans le nord, alnus se rencontra avec des termes franciques de consonance et d'origine analogues. La proposition francique-latine de Jud « *alinus < *alira, avec influence de cassinus, fraxinus, carpinus » pourrait garder sa valeur. *alinus prit place à côté de alnus, et tous deux se fondirent en *al(i)nus aune. *alinus est né dans la bouche de bilingues. alnus, *alisa, *alira, *alinus pouvaient coexister. De même que *alisa, *alira, alnus pouvait devenir *alinus. Les Francs qui parlaient latin pouvaient transformer alnus en *alinus, tout comme *alisa, *alira, et englober sous le suffixe -inus l'ensemble des arbres forestiers. *alisa, *alira disparut comme verna; *alinus persista. Des combinaisons possibles, il resta une forme où se trouvent finalement du latin et du francique. Sans *alira, pas de aune, et verna aurait subsisté aussi dans le nord. »

Le chassé-croisé imaginé par Frings est pour le moins étonnant. Comment savoir s'il répond à la réalité? Et comment croire que, parmi les quatre formes alnus, *alisa, *alira, *alinus, qui, selon Frings, « pouvaient coexister », ce soit l'hybride *alinus, et non le latin alnus, qui ait persisté en latin et en roman?

Pour M. Pfister, qui s'inspire des travaux antérieurs et notamment de l'article de Frings, mais dont l'exposé ne me semble pas toujours parfaitement clair, le gaulois verno- et le gallo-romain alnus auraient vécu côte à côte, à l'époque gallo-romaine, dans la France du nord. Mais cet alnus est-il le lat. alnus? M. Pfister croit, comme Jud, que le francique *alira, sous l'influence de fraxinus, etc., a donné une « fränk.-lt. form *alinus ». En outre, ce sont les Francs, dit-il, qui, dans la compétition « entre le gaulois verno- et le gallo-rom. alnus (< *alinus) », ont fait pencher la décision en faveur de ce dernier : les Francs appelant eux-mêmes l'aune *alis ou *alisa, alnus leur a paru moins déroutant que le terme gaulois inconnu verno-. Il ressort de ces explications que alnus < *alinus n'est pas le latin alnus et qu'il devrait être précédé d'un astérisque.

Toutes ces considérations me paraissent de mauvais aloi : j'ai l'impression qu'elles jettent un voile sur la simplicité des faits. En définitive, si, comme le dit Frings, « alnus pouvait devenir *alinus », ne fallait-il pas nécessairement qu'il redevînt ensuite alnus pour produire aune ? On se donne

bien de la peine, on fait bien des détours, pour retrouver une forme *alnus* que le latin possédait et qui — Frings le reconnaît — devait être employée sur place.

A mon avis, du moment qu'on admet que le latin *alnus* a été employé en Gaule du nord, il ne reste plus qu'un pas à franchir : il faut créer, dans un prochain fascicule du *FEW* 24 (réfection du *FEW* 1), un article *alnus*, dont le contenu pourra être repris à l'article *alisa du *FEW* 15/1. On pourra aussi abréger l'article aune du Bloch-Wartburg, en indiquant simplement : « Latin alnus », comme le faisaient autrefois, par exemple, Littré, le *Dictionnaire général*, le *Larousse du XX*e siècle..., et conformément à l'avis de Meyer-Lübke, de Gamillscheg, de Dauzat, de Jules Feller.

Liège.

Louis Remacle.